

**LE DAC 58**

**AU SERVICE DES USAGERS EN  
SANTÉ**



**DISPOSITIF d'APPUI  
à la COORDINATION**  
Nièvre

## **LE DAC 58**

# *QUELS BÉNÉFICES CONCRETS POUR L'USAGER ?*

- **Vidéo : présentation DAC BFC (3')**
- **Réponses concrètes**
- **Vidéo d'un cas concret :  
coordonner le parcours complexe  
d'un patient en situation de  
handicap**

# LE DAC : 2 PUBLICS CIBLES

- **Les professionnels de santé :**

- Le DAC est au service de tous les professionnels du territoire, qu'il s'agisse
  - des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés
  - des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD
  - des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social.
- Lorsqu'ils font face à des situations complexes liées à des personnes cumulant diverses difficultés
- Le DAC permet d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

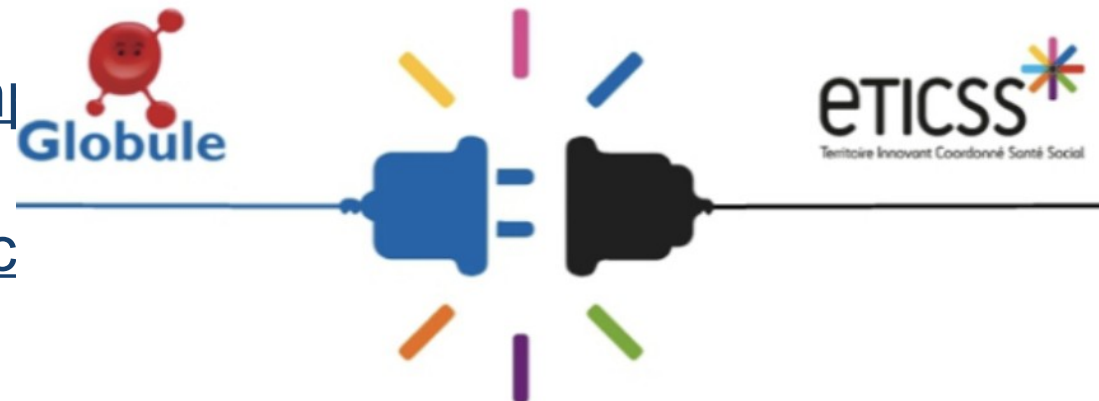
- **Les patients :**

- au cœur de la prise en charge du DAC
- intervention gratuite
- pour toute personne en situation de fragilité ou en perte d'autonomie, sans distinction d'âge ou de pathologie,
- et pour leurs aidants.

# MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

## COMMENT TRAVAILLENT NOS COORDONNATEURS DE PARCOURS ?

- 4 temps phares :
  - 1 évaluation multidimensionnelle : réalisée par le coordonnateur de parcours référent, elle permet d'appréhender la situation globale du patient lors d'une visite sur son lieu de vie;
  - 1 parcours de santé personnalisé : en accord avec le patient et son médecin traitant;
  - 1 coordination de parcours et 1 accompagnement professionnels du cercle de soins;
  - 1 système d'information partagé et sécurisé



# LA QUINTESSENCE DU DAC

- Simplifier la compréhension du système de santé :
  - 1 interlocuteur unique : le coordonnateur référent du parcours patient
  - 1 seul n° de téléphone : 03 86 21 70 90
- Clarifier et fluidifier le parcours du patient :
  - Par une coordination mettant en place un suivi personnalisé dont le consentement éclairé du patient sera la clé de voûte
- Abolir les pratiques trop en silo:
  - En travaillant en amont et en aval d'une hospitalisation (développement du lien ville-hôpital)
  - En travaillant la prévention par le repérage des fragilités, le suivi du parcours de soins du patient jusqu'aux soins palliatifs si nécessaire (partenariat étroit avec USSP et HAD)

# *LE PATIENT EN EST LE GRAND GAGNANT*

- **La gratuité du service;**
- **La proximité de nos équipes:** nos professionnels spécialisés (IDEC ou Travailleurs sociaux, appuyés de nos psychologues et médecins) se déplacent sur toute la Nièvre, autant de fois que nécessaire;
- **La personnalisation de l'accompagnement** et la mise en relation avec l'ensemble du cercle de soins: le DAC est un grand facilitateur, un méta-coordonnateur territorial;
- **Le respect des souhaits du patient** : le consentement éclairé
- **Le patient ET son entourage** bénéficie des services du DAC

## *LE PATIENT EN EST LE GRAND GAGNANT*

- **La prise en charge est adaptée** selon une logique de gradation des complexités : elle permet de nommer le bon coordonnateur référent en fonction de la complexité de la situation à traiter;
- **En tant qu'observatoire territorial**: le DAC permet de relever les ruptures de parcours et d'élaborer une démarche de prévention proactive avec l'ensemble des acteurs du territoire.